

Marseille, le 27 juin 2022

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°66
qui s'est tenue le mercredi 22 juin 2022 à 14h00
en salle des Actes campus st Charles**

Réunion présidée par Djamal HABET, Directeur du Département.

Étaient présents : Nadia CREIGNOU – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Djamal HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Alexis Nasr – PR, Rachid OUTBIB – PR (visio), Léonor BECCERA-BONACHE – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Cyril TERRIOUX – MCF, Raquel URENA-PEREZ – MCF (visio), Julie PARREAUX - CD-CME, Gisèle FIOL – IATSS, Yannis FORMERY – Usager (visio), Anais MUNEZERO – Usager (visio), Loïc NEYRAT – Usager, Kevin PIERRARD – Usager (visio), Emmanuel GODARD - Directeur Institut Archimède, invité permanent.

Étaient excusés : Frédéric BÉCHET- PR (procuration A. Nasr), Cécile CAPPONI – PR (procuration S. Fratani), Marc ALLAIN – MCF, Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invité permanent, Mouloud ADEL Directeur Adjoint à la formation de l'Institut Marseille Imaging- invité permanent.

Invités : Julien Marot - MCF

Secrétaire de séance : Gisèle FIOL – BIATTS, responsable administrative du département.

Ordre du Jour :

- 1/ Approbation des PVs n°64 et n°65
- 2/ Informations du directeur
- 3/ Responsabilités pédagogiques (vote)
- 4/ Règlement intérieur du département (modifications)
- 5/ Nouvelle offre de formation
- 6/ Rentrée 2022-2023
- 7/ Questions diverses

1/ Approbation des PVs n°64 et n°65

Le PV n° 65 est approuvé à l'unanimité sans correction.
La validation du PV n° 64 est reporté.

2/ Informations du directeur

✓ Calendrier offre de formation

Juillet 2022 : rédaction du cadrage et validation des enveloppes par diplôme,

Septembre 2022 : soumission du document aux équipes de formations, à la commission d'enseignement et à l'approbation des membres du Conseil d'UFR. Début du travail pour les futurs diplômés,

Décembre 2022 : rendu du « contrat d'objectifs et moyen ». En fonction des objectifs fixés, la composante pourra alors prétendre à des financements supplémentaires ce qui déterminera son enveloppe budgétaire,

Février 2023 : déclaration de la structure haute de notre offre de formations c'est-à-dire de nos mentions et de leurs parcours. Des échanges entre la direction de l'UFR et celles des départements seront nécessaires en amont de l'élaboration de ce document,

Décembre 2023 : restitution des maquettes,

Février-Mars 2024 : validation des diplômes par les membres du Conseil d'UFR.

✓ Salon des master 2023

Le salon des masters se tiendra à Aix-en-Provence, comme l'année 2022.

La faculté des sciences souhaite avoir le retour des participants au salon de cette année.

Jean-Luc Mari relève qu'il y a eu très peu de retours et de participations pour l'informatique. Il pense qu'une meilleure communication pourrait améliorer la situation.

Rachid Outbib, pour ce qui concerne le Master EEEA, abonde dans le même sens.

Les intervenants ont exprimé le souhait que ce salon soit organisé à Marseille en 2024.

✓ Prime de Responsabilité Pédagogique (PRP) 2022-2023

Le Conseil d'Administration de l'AMU a voté l'augmentation de l'enveloppe des PRP à hauteur de 10%. Les PRP font partie du RIPEC et seront versées mensuellement.

Il est rappelé que si un enseignant-chercheur souhaite transformer sa PRP, il doit le signaler en amont. La répartition des PRP pour le DII se fera en septembre 2022.

✓ Président de Jury de Bac 2022

Pour cette année, Rémi André, Nathan Lhote, Noël Novelli, Richard Ostrowski, Kevin Perrot sont les concernés.

Pour 2023, seront sollicités en priorité Bouchra Ouladsine, Frédéric Olive et Guylain Naves n'ayant pu, pour raisons professionnelles, y participer cette année.

✓ Appel Compétence Métier d'Avenir (CMA)

Un projet sur le thème Cybersécurité sera déposé dans le respect de l'échéance de 5 juillet 2022.

3/ Responsabilités pédagogiques (vote)

✓ Co-responsabilité Master CCI

Le directeur remercie Karim Nouioua pour ses 3 années d'investissement dans la co-responsabilité du Master CCI.

Noël Novelli se porte candidat pour le remplacer dans cette responsabilité dès la rentrée 2022-2023. (en annexe)

Le directeur soumet au vote sa candidature.

Noël Novelli est élu à l'unanimité avec 20 voix sur 20 votants.

✓ Responsabilité Licence SPI – parcours SPI

Le directeur remercie Julien Marot pour son investissement dans la responsabilité de la licence SPI – parcours EEA.

La direction du DII a reçu 3 candidatures (en annexe)

- ✓ Seifeddine Ben El Ghali
- ✓ El Mostafa El Adel
- ✓ Christophe Roman

Severine Fratani souhaite connaître la raison de ces 3 candidatures et les raisons pour lesquelles un binôme n'a pas pu être constitué.

Les éléments de réponse échangés sont les suivants :

- Différence de point de vue sur la place de la formation par alternance dans le parcours (pour répondre notamment aux besoins du monde socio-économique) et celle par et pour la recherche (notamment pour la poursuite en Master)
- Aurika Janulyte, MCF au département de Physique, est déjà présente dans la gestion de ce parcours en prenant en charge son volet alternance. Ainsi, former un binôme reviendrait à avoir un trinôme à la tête de ce parcours. Ce qui n'est pas souhaitable.
- Enfin, la volonté de former un binôme n'est pas partagée par tous les candidats.

Le directeur soumet au vote les candidatures.

1^{er} tour avec 20 votants

- ✓ Seifeddine Ben El Ghali : 7
- ✓ El Mostafa El Adel : 3
- ✓ Christophe Roman : 7
- ✓ Abstention : 3

2^{ème} tour avec 20 votants

- ✓ Seifeddine Ben El Ghali : 9
- ✓ Christophe Roman : 10
- ✓ Abstention : 1

Christophe Roman est élu avec 10 voix sur 20 votants.

4/ Règlement intérieur du département (modifications)

L'UFR souhaite harmoniser l'ensemble des RI des départements rattachés.

✓ **Personnes pouvant être élues à la direction des départements :**

Personnels permanents, c'est-à-dire fonctionnaires (stagiaires et titulaires) et agents en contrat à durée indéterminée. Cela exclut les personnels en CDD ou recrutés comme enseignants-chercheurs associés.

Il est souhaitable qu'à la direction du département soit élu un personnel permanent et non un agent à contrat à durée déterminée. La restriction de la fonction du directeur aux seuls fonctionnaires permanents n'est pas tranchée.

✓ **Modalités de désignation des responsables de diplôme :**

- 1) Appel à candidature au sein de l'équipe pédagogique du diplôme, ou, à défaut, au sein du département si aucune candidature n'a émergé de l'équipe pédagogique
- 2) Vote de l'équipe pédagogique afin de proposer un nom au conseil de département
- 3) Vote du conseil de département afin de proposer un nom au conseil d'UFR
- 4) Vote du conseil d'UFR sur la proposition du conseil de département

✓ **Définition de l'équipe pédagogique :**

Font partie de l'équipe pédagogique les enseignants-chercheurs, enseignants, et chercheurs rattachés au département, dispensant régulièrement des enseignements dans le diplôme à hauteur de ? seuil sur lequel le département doit se prononcer

Le mode de désignation des responsables du diplôme au département se fait par appel à tous les membres du département pour ensuite procéder à son élection par le conseil. Il est attendu que le responsable soit un permanent. Par ailleurs, ce mode de désignation a toujours bien fonctionné. Il est souhaitable que le département conserve cette procédure.

✓ **Modalités de rattachement des personnels des EPST au département :**

Quelles sont les conditions à réunir pour considérer que la personne participe à une action de formation ? La liste des personnels rattachés devra être transmise à la direction de l'UFR 2 mois avant toute élection.

Il n'est pas évident de répondre à cette question de façon précise. Le département souhaiterait traiter des telles demandes au cas par cas.

✓ **Utilité des dispositions actuellement prévues dans le RI de SATIS:**

IV. Hygiène et sécurité^[SEP]

- 1) Le directeur du Département veille à la sécurité et à la protection des personnes placées^[SEP] sous son autorité et assure la sauvegarde des biens du département. Il doit s'assurer que le personnel, ^[SEP]notamment les nouveaux entrants, ont bien reçu une formation à la sécurité et, le cas échéant, une ^[SEP]formation spécifique adaptée à leur poste de travail. ^[SEP]2) Assistant de prévention^[SEP] Le directeur du département, nommé, après avis du Conseil, un assistant de prévention. ^[SEP]L'assistant de prévention, assiste et conseille le directeur du département. Il informe et ^[SEP]sensibilise les personnels travaillant dans le Département pour la mise en œuvre des consignes ^[SEP]d'hygiène et sécurité. ^[SEP]3)

Affichage des consignes de sécurité^[1]_{SÉP} Les consignes de sécurité sont affichées dans les locaux utilisés par les membres du département.

Il n'est pas souhaitable que de telles missions soient confiées au directeur du département car leur accomplissement alourdit considérablement ses tâches. Les éléments suivants ont été avancés : département multi-sites, manque de compétences sur de tels aspects et incertitude/absence sur les moyens mis à disposition.

5/ Nouvelle offre de formation

Le directeur rapporte qu'il s'est tenu ce matin à la faculté une réunion sur la nouvelle offre de formation 2024, qui a réuni notamment Laurence Mouret, Christophe Pellegrino et les directeurs de départements. Parmi les points discutés figurent :

Concernant les portails : Laurence Mouret souhaite conserver le périmètre multidisciplinaire actuel de chacun des 3 portails avec un premier semestre sans option et qui est à considérer comme un tronc commun. Elle insiste sur la nécessité de travailler sur le contenu des différentes UEs de façon concertée entre les disciplines représentées dans les portails. Le second semestre permettra d'introduire des UEs optionnelles propres à chaque discipline. Le nombre de crédits alloués à cela reste à définir.

Lors des échanges entre les membres du conseil, il est évoqué que la structure proposée a certes des vertus d'ouverture à d'autres disciplines mais ne semble pas tenir suffisamment compte de l'orientation des étudiants à l'issue des portails, en particulier Descartes. En effet, il est constaté qu'une part importante des étudiants, près de la moitié, qui réussissent leur année s'orientent vers la licence informatique et près d'un tiers vers la licence mathématique. Cela suggérerait la nécessité de plus centrer le portail vers l'informatique et aussi les mathématiques, sans pour autant que cela soit exclusif (autrement dit, conserver les unités d'enseignements qui relèvent d'autres disciplines que celles citées précédemment).

Concernant les licences : le volume d'heures par année est de 600 heures maximum. Toutefois et sur 24 crédits sur les 30 que compte un semestre, La Doyenne souhaite faire correspondre 9h étudiant par crédit, au lieu de 10h actuellement. Pour les 6 crédits restants se verront allouer 66h si les enseignements utilisent de la pédagogie active (PA).

Cette configuration n'est pas adaptée à toutes les disciplines et il est très souhaitable de laisser de la souplesse aux équipes pédagogiques, sachant que la PA est déjà présente dans nos formations de licence.

Concernant les masters : le cadrage qui régit l'offre actuelle restera de vigueur pour la nouvelle offre de formation.

Concernant le CTES : il ne serait pas remis en cause.

6/ Rentrée 2022-2023

- Résultat première campagne ATER 2022 – 2023 : à ce jour, un poste en 27eme n'est pas pourvu.
- Deuxième campagne ATER 2022 – 2023 : 5 postes ATER en 27è
- Si l'un des postes ATER n'est pas pourvu à l'issu de la seconde campagne, le conseil du département a émis un avis favorable concernant sa transformation en un poste CDD ORE.
- Zhongliang Li a réussi le concours d'une chaire junior à l'Université de Franche-Comté et demande un détachement de 4 ans.
- Le directeur rappelle que la conversion de la PRP pour compléter un service n'est pas un droit et toute demande de ce type doit recevoir l'accord du directeur. Il en est de même pour le report des heures complémentaires d'une année N à l'année N+1. Dans les deux cas, il faudra limiter de telles opérations à 10% d'un service dû. Le directeur rappelle et insiste que l'obligation de l'établissement, et donc du département, est de déployer l'ensemble de notre offre de formation devant les étudiants.

7/ Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 17h00

ANNEXES

Profession de foi de Noel Novelli pour la co-responsabilité du parcours CCI :

« J'ai découvert cette formation il y a quelques années en y enseignant les Bases de Données Relationnelles de 2004 à 2006. Ce qui m'a frappé à l'époque était la motivation des étudiants d'un côté et leur reconnaissance vis-à-vis de la formation. Cette dernière leur permettait en effet de décrocher un emploi dans leur discipline principale avec une corde de plus à leur arc qu'est l'informatique.

Certains d'entre eux s'orientent même vers l'informatique après plusieurs années d'expérience.

Au cours des années passées parmi mes activités administratives, j'ai géré plusieurs formations comme un DESS MIAGE devenu un Master MIAGE (réforme LMD) à Bordeaux I (2001-2004) puis le parcours Informatique Décisionnelle (2012-2018) du master Informatique (AMU).

Comme il s'agit d'une co-responsabilité, j'ai discuté avec K. Nouioua et J-L Mari pour avoir plus de précisions sur leur organisation et le fonctionnement actuel du parcours CCI. »

Profession de foi

Candidature pour la responsabilité du parcours EEA

Licence SPI

Chers collègues,

Je suis maître de conférences en 61^{ème} section depuis 2004, d'abord à l'Université Paul Cézanne, puis, à Aix-Marseille Université. Actuellement, je suis rattaché au département I&I et au laboratoire LIS où j'effectue mes activités de recherche en Automatique au sein de l'équipe PECASE.

D'un point de vue enseignements, j'assure des cours, des travaux dirigés et des travaux pratiques essentiellement en automatique à la faculté des sciences (Licence fondamentale SPI, Licence professionnelle MEP et Master en EEEA). J'ai monté deux salles de travaux pratiques en Automatique et j'ai pris des responsabilités d'unités d'enseignement, d'année « MI dans le cadre de l'ancien Master «Image et Systèmes» et du parcours « Automatique » du Master 3EA. Par ailleurs, j'ai été directeur des études de l'ancien «Systèmes d'Information et Systèmes ».

Actuellement, je suis responsable du parcours «Automatique» du Master 3EA. Ce parcours est ouvert à l'alternance depuis 4 ans. A titre d'exemple, le parcours « Automatique » compte treize contrats de professionnalisation.

Mon projet principal est d'assurer une formation avec un contenu pédagogique de qualité quel que soit le mode d'enseignement (initial ou par alternance). Le programme doit être fondé sur des connaissances scientifiques et disciplinaires qui permettront à l'étudiant de constituer son projet de poursuite d'études, en particulier en Master 3EA, en choisissant une coloration en automatique ou génie électrique. Le programme doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases nécessaires pour la réussite de son apprentissage en Master en lien avec la recherche.

Ce projet sera en concertation avec tous les collègues et je suis prêt à l'effectuer seul ou en coresponsabilité. En outre, si un autre collègue-candidat partage ce projet, je serai ravi de travailler en collaboration avec lui ou de me désister en sa faveur.

Amicalement,

EL Mostafa El Adel

Lettre d'intention pour la responsabilité de la Licence 3 SPI parcours EEA

Christophe ROMAN, maître de conférences AMU-LIS Section 61 (sept 2020)

20 juin 2022

A mesure que la science se développe, il devient plus difficile de l'embrasser tout entière ; alors on cherche à la couper en morceaux, à se contenter de l'un de ces morceaux : en un mot à se spécialiser. Si on continuait dans ce sens se serait un obstacle fâcheux aux progrès de la Science. Nous l'avons dit, c'est dans ses rapprochements inattendus entre ces diverses parties que ces progrès peuvent se faire.

Science et méthode, 1908, Henri Poincaré

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe de mon souhait de prendre en charge la responsabilité de la Licence 3 SPI parcours EEA. Ci-après, je vous expose en quelques lignes mon parcours et ma vision de l'enseignement et les raisons qui me poussent à demander cette responsabilité.

Mon aventure post-bac a commencé par une école préparatoire en Physique et Technique, j'ai par la suite été nommé normalien à l'ENS de Cachan (maintenant Paris-Saclay). La première année (SAPHIRE) est une année commune au Génie civil, Mécanique et Electrique. Mon année de M1 a été un master IST qui correspond à un master commun en EEA. J'ai fait comme premier M2, le master formation pour l'enseignement supérieur - Physique Appliquée) qui correspond à feu l'agrégation de physique appliquée et qui a évolué en master INTRANET qui prépare à l'agrégation de SII-Ingénierie informatique. Ma formation à l'ENS de Cachan s'est terminée par un M2 ATSI (Automatique et Traitement du Signal et de l'Image). La défense de ma thèse en Automatique et Productique est préparée à Grenoble au sein du GISPA-lab a eu lieu fin août 2018. Elle a porté sur le contrôle adaptatif et robuste de l'équation d'onde.

Il y a eu ces dernières années des changements massifs dans l'enseignement que se soit en pré-bac ou en post-bac. Nous sommes dans une période extrêmement transitoire et qui risque de durer. En effet, la modification des modalités du bac, a un impact fort sur nos enseignements. La baisse drastique des heures de mathématiques enseignées dans le secondaire est dramatique pour tous les enseignements scientifiques.

Nous pouvons alors nous interroger sur l'origine de cette situation et les réponses actuelles qui sont proposées. Cependant nous tomberions dans des débats politiques et ignorerions alors la véritable question que nous devrions nous poser, celle de la compréhension. En effet l'objectif de tout enseignement est d'arriver à la compréhension du domaine enseigné par les étudiants.

Comment rationaliser ceci et quel est le cap à suivre ?

La science est un tout, indissociable et indiscernable. Il est cependant actuellement difficile de se spécialiser dans toutes les disciplines. Nous pouvons en revanche, avoir l'ambition de fournir aux étudiants un socle de fondamentaux et des connaissances leurs permettant à la fois d'échanger avec différents spécialistes mais aussi de pouvoir se former à n'importe quelle spécificité. L'objectif de l'enseignement n'est pas de former à un métier mais de donner un socle de fondement pour que la personne puisse se former à des métiers. Pour se recentrer sur la partie EEA, l'électricité, sa gestion, son contrôle sont indiscutablement une clef de voute de notre civilisation. La formation en EEA doit permettre aux étudiants d'avoir les connaissances suffisantes en électronique, électrotechnique, automatique, traitement du signal, informatique industrielle, ceci est le corps. Bien sûr comme la science est un tout il y a des liens très fort avec d'autres domaines. Mais le point central est le socle commun. Définir ce socle commun n'est pas aisé. Cette définition doit résulter d'échanges/argumentation/choix de l'équipe pédagogique. En parallèle de l'évolution de la société le socle doit aussi s'adapter tout en conservant sont corps.

C'est globalement pour cette raison que j'aimerais avoir la responsabilité de la licence SPI parcours EEA. J'ai envie de participer de façon active aux discussions associée aux formations. La L3 est une année charnière, la prise de responsabilité est une opportunité pour moi de m'intégrer encore d'avantage dans les activités pédagogiques.

Seifeddine BEN ELGHALI

Enseignant-Chercheur 61-63^{ème} section CNU

Département Informatique et Interactions (II)

Faculté des sciences – Campus St-Jérôme –

Lettre de candidature

Objet: Responsabilité de la licence L3 SPI EEA

Monsieur le directeur de département,

Messieurs et Mesdames les membres du conseil de département II,

Depuis plus d'une dizaine d'années, j'interviens en tant que responsable de plusieurs unités d'enseignement en L2 SPI et L3 SPI EEA ainsi que dans le master EEEA (anciennement Images et Systèmes). Durant cette période, j'étais naturellement membre des différentes équipes pédagogiques qui encadrent cette mention « sciences pour l'ingénieur » au sein de notre faculté.

Fort de cette expérience et cette connaissance du fonctionnement, des objectifs et des défis liés essentiellement à l'évolution de l'offre de formation du master EEEA et à l'ouverture de la licence à l'apprentissage, j'estime être en mesure de poursuivre et consolider les efforts menés jusqu'à maintenant pour améliorer les indicateurs de réussite de notre licence EEA. Je suis bien conscient que cette tâche ne peut être accomplie convenablement sans l'aide nécessaire et la concertation suffisante avec les collègues dans les différentes équipes pédagogique EEEA et de portage de la licence L2 et L3.

Pour ces raisons, je viens par la présente déposer ma candidature pour la responsabilité de la licence L3 SPI EEA.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Seifeddine BEN ELGHALI

